



La moitié des jeunes qui ont quitté de manière anticipée leur STS déclarent avoir décroché en raison d'un manque d'intérêt vis-à-vis de la formation

Le décrochage en 1^{ère} année de STS est un phénomène qui persiste à un niveau élevé de 20 % des élèves inscrits. Ce phénomène concerne davantage les bacheliers professionnels, selon les tendances obtenues grâce aux suivis statistiques des parcours.

Cependant, d'après l'interrogation des jeunes présumés décrocheurs, ce niveau d'abandon serait légèrement surestimé en raison de la difficulté que représente le suivi des parcours via les données disponibles.

D'après les échanges menés avec certains lycées qui forment aux STS et les déclarations des jeunes décrocheurs, de nombreux abandons s'expliquent par des orientations manquées. La moitié des jeunes décrocheurs déclarent en effet avoir quitté leur STS car la formation ne les intéressait pas et 45 % car elle n'était pas en adéquation avec ce qu'ils pensaient et/ou avec leur projet d'études ou professionnel. En même temps, 37 % déclarent s'y être orientés après avoir seulement fait des recherches sur internet. Les personnels des lycées regorgent pourtant d'idées pour mieux faire connaître les spécialités de STS offertes dans leurs établissements, qui passent souvent par des échanges en face à face avec les potentiels candidats.

D'autres motifs d'abandon viennent souvent se cumuler avec ce manque d'intérêt vis-à-vis de la formation et cette inadéquation avec leurs projets, tels que le mal-être et la mauvaise ambiance entre les élèves et/ou les professeurs et leur souhait d'intégrer une autre formation. Si le projet de se réorienter concerne davantage les bacheliers généraux, les motifs d'abandons plus rares tels que le souhait ou le besoin de travailler, la distance entre le domicile et le lycée, les difficultés scolaires ou les difficultés liées aux stages concernent un peu plus souvent les bacheliers technologiques et professionnels.

En septembre 2021, soit un an après leur décrochage en STS, plus de la moitié des bacheliers généraux ont effectivement changé de formation, parcours qui concerne moins d'un tiers des autres décrocheurs. Les bacheliers technologiques et professionnels sont plus fréquemment en emploi ou en recherche d'emploi au moment où ils auraient dû être en début de 2^{ème} année de STS.

Quelques mois après, en avril 2022, les décrocheurs sont plus souvent en emploi ou en études qu'en septembre 2021 et donc moins souvent en recherche d'emploi ou en inactivité. Ces situations semblent être corrélées avec le bac d'origine et les motifs d'abandon en STS.

Une étude ponctuelle plus qualitative pour approfondir le constat régulier du décrochage élevé en STS

D'une observation statistique à la nécessité d'interroger des lycées et des décrocheurs

Parmi les bacheliers versaillais de 2020 qui ont continué leurs études dans une section de technicien supérieur (STS) versaillaise après leur baccalauréat, 21 % ont quitté cette formation au cours ou en fin de leur 1^{ère} année.

Ces départs anticipés concernent plus souvent les jeunes venant de la voie professionnelle (George, 2023 ; Mamari, 2022).

Le volume de ces départs n'est pas propre à cette cohorte touchée par la crise sanitaire, puisqu'il

s'observe aussi pour d'autres plus anciennes (George, 2022).

Néanmoins, ces départs anticipés recouvrent sans doute des situations très diverses et ne sont pas toutes à assimiler à du décrochage: certains choisissent volontairement de rejoindre le marché du travail, d'autres se réorientent dans une autre formation, rejoignent une autre académie ou partent à l'étranger.

Certains étudiants, toujours en formation en STS, peuvent être repérés à tort comme décrocheurs. En effet, ces indicateurs de parcours sont le résultat d'un suivi de cohorte dont la méthodologie consiste en un rapprochement de fichiers d'inscriptions, scolarité et apprentissage, et de fichiers de résultats aux examens. Même s'ils sont globalement propres, cette méthodologie n'est pas infaillible; la fiabilité des indicateurs calculés, notamment au niveau fin, est soumise à la qualité des données disponibles.

Pour approfondir ces situations, une étude plus qualitative a été conduite au sein de l'académie de Versailles au cours de l'année 2022.

Le premier volet de cette étude a consisté à mener des entretiens semi-directifs au cours du printemps

auprès de personnels de sept lycées de l'académie de Versailles proposant des STS. Ces échanges ont permis de recueillir un matériau riche, pour concevoir ensuite un questionnaire à destination des jeunes repérés comme décrocheurs via le suivi de cohorte statistique.

Cette enquête par questionnaire, qui constitue le second volet de l'étude, a été adressée aux jeunes à la fin du printemps et au cours de l'été 2022. Les premières questions visent à confirmer ou infirmer ces situations présumées de décrochage et apprécier ainsi le degré de précision de la mesure du décrochage issue de ce suivi de cohorte statistique. Le cas échéant, les questions posées ensuite ont pour but de connaître :

- les moyens employés par ces jeunes pour découvrir et intégrer les STS dans lesquelles ils étaient inscrits ;
- les principales raisons qui les ont poussés à quitter de manière prématurée cette formation ;
- leur devenir à la suite de ce départ.

Présentées ci-après, les réponses des jeunes sont discutées au regard des points de vue partagés par les personnels des sept lycées avec lesquels les entretiens ont été menés (*Encadré méthodologique*).

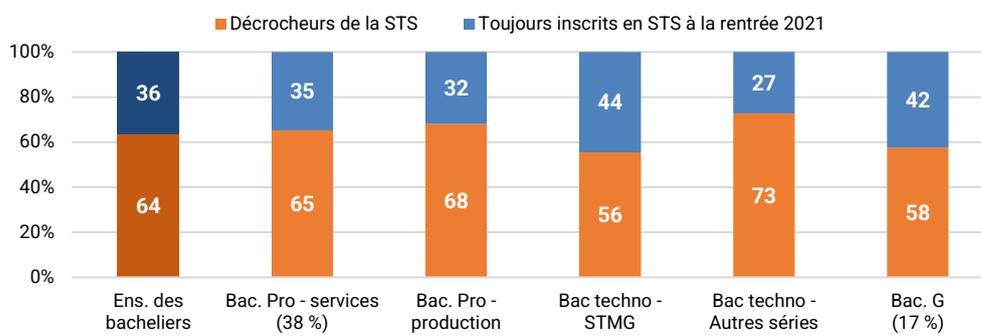
Deux-tiers des jeunes repérés comme décrocheurs se déclarent bien comme tels, contre un-tiers de « faux décrocheurs »

Parmi les 850 jeunes présumés décrocheurs qui étaient inscrits dans une STS versaillaise sous statut scolaire, deux-tiers ont confirmé avoir vraiment quitté prématurément leur formation en STS en cours ou à la fin de la 1^{ère} année (*figure 1*).

Un tiers a donc déclaré avoir encore été inscrit en STS à la rentrée 2021, dans le même établissement ou dans un autre, de l'académie de Versailles ou d'ailleurs.

Les « faux décrocheurs » sont plus nombreux parmi les jeunes venant d'un baccalauréat technologique *Sciences et technologies du management et de la gestion* (STMG) ou d'un baccalauréat général (44 % et 42 %, contre 36 % en moyenne). Les « vrais décrocheurs » sont plus nombreux parmi ceux venant d'une autre série du baccalauréat technologique ou encore d'un bac professionnel d'une spécialité de la production ou des services

Figure 1 : Situation un an après leur entrée en STS déclarée par les bacheliers versaillais repéré comme présumés décrocheur durant ou à la fin de la 1^{ère} année d'une STS versaillaise



Source : Enquête par questionnaire menée en 2022 auprès des présumés décrocheurs en STS - Dapep/Rectorat de Versailles.

Champ : Bacheliers versaillais 2019 ayant poursuivi leurs études en STS sous statut scolaire dans un lycée public ou privé sous contrat de l'académie Versailles et n'étant plus repérés comme inscrits en STS au sein de l'académie de Versailles en octobre 2021.

(respectivement 73 %, 68 % et 65 %, contre 64 % en moyenne).

Selon ces déclarations, la surestimation du décrochage en STS serait environ d'un-tiers, davantage pour les bacheliers technologiques STMG et généraux que pour les autres. Parmi les véritables décrocheurs, 57 % viendraient d'un bac professionnel (37 % d'une spécialité des services et

20 % de la production), 34 % d'un bac technologique (21 % de la série STMG et 13 % d'une autre série) et 9 % d'un bac général.

Le conditionnel reste tout de même de mise car, comme toute enquête par questionnaire, la fiabilité de ces déclarations reste soumise à d'éventuels problèmes de compréhension des questions de la part des enquêtés, à des effets de mémoire¹ ou encore à la limite qui tient au format de la question qui impose des choix de réponse restreints aux répondants alors que leurs vécus peuvent être plus complexes². D'autres encore ont pu être tenté de choisir la réponse la plus valorisante pour eux par souci de se conformer aux normes sociales, ayant du mal à admettre une situation d'échec. Bien connus, ces différents biais cognitifs peuvent remettre en cause la fiabilité des réponses obtenues (Bradurn, 2004).

Des démarches diverses pour mieux s'informer sur les STS en amont de la procédure Parcoursup et des marges de manœuvre laissées aux établissements par la procédure pour le recrutement dans ces formations

Les recherches par internet font partie des démarches d'orientation les plus courantes pour les décrocheurs de STS

Parmi les 540 jeunes qui ont dit avoir réellement abandonné leur formation en STS, la moitié a déclaré avoir notamment découvert cette STS en faisant des recherches sur internet. Il s'agit du mode de découverte le plus courant, comme l'indiquait également le baromètre de confiance dans l'avenir des jeunes³.

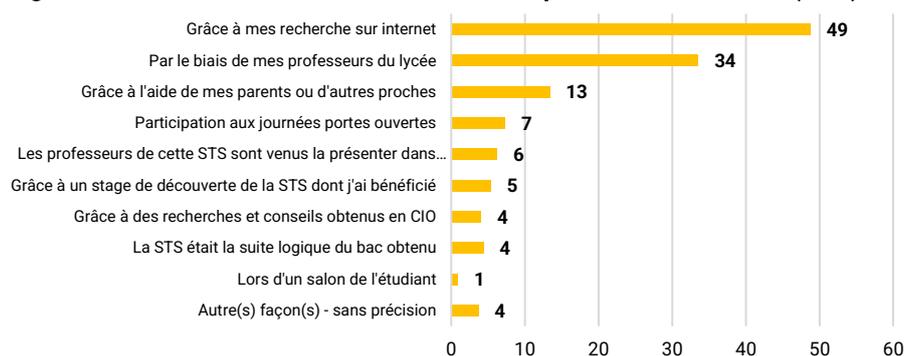
Viennent ensuite les découvertes via les conseils de leurs professeurs de lycée, qui concernent un tiers d'entre eux, puis via l'aide reçue de la part de leurs parents ou d'autres proches (13%). Les autres modes de découverte concernent moins de 10% de décrocheurs, y compris la participation aux journées portes ouvertes, par exemple (figure 2).

Les décrocheurs venant d'une série du bac technologique autre que STMG ont plus

S'il est admis que, lors des enquêtes par Internet, l'absence d'enquêteur réduit quelque peu le biais qui consiste à vouloir se donner une bonne image de soi-même (effet dit de « désirabilité sociale »), ce type d'enquête augmente par contre le risque de mécompréhension des questions de la part des enquêtés, sans possibilité de recadrage par un enquêteur (Frippiat, Marquis, 2010).

De plus, s'agissant d'une cohorte de bacheliers qui a vécu son admission dans l'enseignement supérieur ainsi que sa 1^{ère} année de STS en 2020 et 2021, années marquées par la crise du covid, il se peut que cette surestimation ait été plus forte en raison de ce contexte particulier, qui a pu affecter les parcours scolaires et, peut-être, la qualité des données.

Figure 2 : Mode de découverte* de la STS d'inscription des décrocheurs (en %)



* Plusieurs modes de découverte possibles

Source : Enquête par questionnaire menée en 2022 auprès des présumés décrocheurs de STS - Dapep/Rectorat de Versailles.

Champ : Bacheliers versaillais 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS versaillaise d'un lycée public ou privé sous contrat sous statut scolaire jusqu'aux congés de Noël, n'étant plus inscrits en STS au sein de l'académie de Versailles en octobre 2021 et ayant déclaré dans l'enquête avoir vraiment abandonné leurs études en STS.

fréquemment découvert que la moyenne leur STS en faisant des recherches sur internet (65 %, contre 49 % en moyenne), alors que c'est moins souvent le cas pour ceux venant d'un bac professionnel d'une spécialité de la production (42 %).

Les décrocheurs venant d'un bac professionnel des services sont ceux qui ont été le plus souvent

¹ Les questionnaires ont été remplis par les enquêtés de mai à octobre 2022, concernant des expériences qui remontent au plus tôt à septembre 2021, soit au maximum 8 mois plus tard, ce qui nécessite un processus de remémoration voire de reconstruction.

² La question posée consistait à leur demander s'ils étaient encore inscrits dans une formation en STS à la rentrée 2021. Si leur départ n'a pas été net dans le temps mais précédé d'une période d'absences intermittentes plus ou moins longues, leurs réponses pourraient être assez subjectives.

³ Sondage BVA – L'étudiants.fr – Orange réalisé du 9 au 22 février 2021 par Internet par e-mailing auprès d'un échantillon de 2 000 jeunes (<https://www.bva-group.com/wp-content/uploads/2021/03/Barometre-de-confiance-dans-lavenir-BVA-pour-lEtudiant-Mars-2021.pdf>)

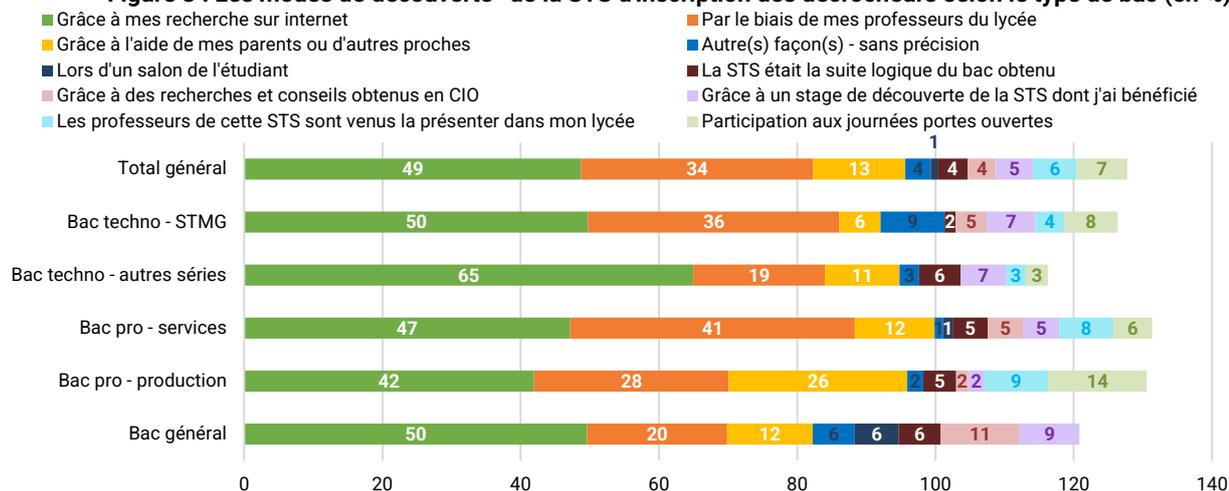
conseillés par leurs professeurs du lycée (41%, contre 34% en moyenne) alors que c'est moins souvent le cas de ceux venant d'un bac général ou d'un bac technologique hors STMG (20% et 19%).

Enfin, les décrocheurs venant d'un bac professionnel de la production sont ceux qui ont eu le plus souvent recours à leurs parents ou d'autres de leurs proches pour découvrir la STS dans laquelle ils étaient inscrits (26%, contre 13% en moyenne), contrairement à ceux venant d'un bac technologique STMG (6%) (figure 3).

Quel que soit leur bac d'origine, 69% de ces décrocheurs ont connu la STS qu'ils ont intégrée puis abandonnée uniquement par le biais de leurs parents, de leurs proches, de leurs professeurs ou encore grâce à leurs recherches sur internet. 37% l'ont plus particulièrement découvert uniquement à travers leurs recherches sur internet.

Les démarches plus proactives, telles que la participation aux journées portes ouvertes de l'établissement ou la visite d'un centre d'information et d'orientation (CIO) ont concerné très peu de jeunes parmi les décrocheurs (respectivement 7% et 4%). Effectivement, la cohorte des élèves inscrits en classe de terminale au cours de l'année scolaire 2019-2020 a subi les effets de la crise du covid-19 durant sa période d'admission dans l'enseignement supérieur, avec tout d'abord le premier confinement qui a eu lieu du 17 mars 2020 au 11 mai 2020 suivi ensuite par des restrictions de rassemblement de personnes qui ont empêché la tenue des journées portes ouvertes dans les lycées et la libre circulation du public en CIO. Certaines journées portes ouvertes ont été organisées à distance en virtuel et les CIO ont continué à proposer leurs services mais principalement par téléphone ou sur rendez-vous, ce qui a impliqué forcément des services offerts dégradés.

Figure 3 : Les modes de découverte* de la STS d'inscription des décrocheurs selon le type de bac (en %)



* La somme des histogrammes dépassé 100% car plusieurs modes de découverte possibles.

Source : Enquête par questionnaire menée auprès des décrocheurs en STS, 2022 - Dapep/Rectorat de Versailles.

Champ : Bacheliers versaillais 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS versaillaise d'un lycée public ou privé sous contrat sous statut scolaire jusqu'aux congés de Noël, n'étant plus inscrits en STS au sein de l'académie de Versailles en octobre 2021 et ayant déclaré dans l'enquête avoir vraiment abandonné leurs études en STS.

Des actions mises en œuvre par les lycées pour rendre les spécialités de STS plus concrètes aux candidats

Selon les personnels des sept lycées avec lesquels des entretiens ont été menés, la phase d'orientation est un enjeu important pour limiter les abandons en STS ; une large part de ces départs anticipés seraient liés à des orientations manquées, en particulier lorsqu'ils ont lieu très tôt dans l'année scolaire.

Avec l'expérience, il leur est donc apparu nécessaire de faire connaître au mieux le contenu réel des formations proposées pour que les jeunes soient informés des prérequis nécessaires pour intégrer ces formations et les aider, ainsi, à faire des vœux d'admission sur Parcoursup en toute connaissance

de cause. C'est notamment le cas pour les établissements qui proposent des STS très spécialisées ou très techniques.

Par exemple, certains professeurs présentent les STS proposées par leurs lycées aux classes de terminale professionnelle ou technologique de spécialités proches dans les lycées voisins. A ces occasions, il peut être proposé aux intéressés de bénéficier d'une ou de plusieurs séances d'immersion dans ces STS.

Ces immersions peuvent aussi être proposées aux jeunes non admis via Parcoursup qui se présentent à

la rentrée dans les lycées pour s'inscrire en STS. Le but est de confirmer ou infirmer leur intérêt et leur motivation pour poursuivre leurs études en STS et, ainsi, éviter autant que possible les abandons suite à des inscriptions précipitées de dernière minute.

La plupart des sept lycées visités organisent des journées portes ouvertes, bien qu'elles attirent selon eux rarement des visiteurs intéressés par les STS⁴. Pourtant, selon eux, ces journées sont une bonne opportunité pour échanger concrètement des formations avec les candidats et de leur faire visiter des ateliers dont les équipements souvent riches et modernes. Ces actions peuvent contribuer à rendre plus concret le contenu de la formation aux jeunes. Dans le même objectif, certains lycées participent ou souhaiteraient participer aux salons de l'étudiant ou aux journées portes ouvertes organisées par les universités environnantes, mais ils s'avèrent quelques fois peu accessibles.

Ces diverses occasions pour rencontrer les potentiels candidats peuvent aussi être l'opportunité, pour les personnels des lycées, d'expliquer concrètement aux jeunes les perspectives de poursuite d'études après la STS, notamment lorsqu'elles sont favorisées grâce à des partenariats noués avec des universités ou des instituts universitaires technologiques des alentours.

Des marges de manœuvre laissées aux lycées par Parcoursup pour sélectionner les « meilleurs » candidats aux STS et, ainsi, limiter les abandons en cours de formation

Parcoursup est la plateforme web d'affectation dans l'enseignement supérieur : les candidats y saisissent leurs vœux et un classement des candidatures est opéré selon des critères préétablis et d'autres aux mains des lycées. Des propositions d'admission sont faites aux candidats selon leurs ordres de classement, qu'ils peuvent accepter ou refuser.

Il s'agit du mode d'admission principal des bacheliers dans l'enseignement supérieur et c'est aussi le cas pour les décrocheurs : plus de 8 sur 10 ont été admis en STS via Parcoursup. Seuls 10 % ont intégré cette formation grâce à des démarches personnelles et 4 % par l'intermédiaire d'une commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) à défaut d'avoir obtenu une admission via Parcoursup (figure 4).

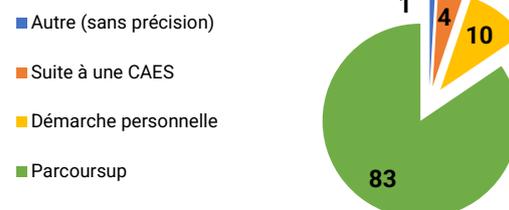
Les expériences avec Parcoursup des personnels des sept lycées avec qui les échanges ont été menés sont variables et dépendent principalement de

Ces échanges concrets semblent nécessaires, aux yeux de ces personnels, pour mieux faire comprendre ce en quoi ces formations consistent et ce vers quoi elles peuvent tendre.

Cependant, en dehors de ces occasions ponctuelles de rencontrer de potentiels candidats, la plupart des personnels ont loué l'avantage de disposer de parcours de continuité entre les spécialités proposées en pré-bac et celles en STS au sein d'un même lycée. Sensibilisant les élèves dès les classes de seconde aux contenus des STS qu'ils proposent, cet atout en termes d'offre de formation permet aux élèves de mûrir plus tôt leurs projets d'orientation et d'éviter les choix non réfléchis. Selon eux, l'instauration des secondes professionnelles communes et des spécialisations en année de première a les mêmes vertus, depuis la transformation de la voie professionnelle.

Le revers de la médaille est que ces parcours de continuité peuvent favoriser la poursuite en STS dans le même établissement, notamment pour les bons candidats, et défavoriser les lycées qui n'en disposent pas, comme c'est particulièrement le cas pour l'un des établissements visités qui fait face à d'importantes difficultés de recrutement.

Figure 4 : Le mode d'admission en STS des jeunes qui ont décroché de cette formation (en%)



Source : Enquête par questionnaire menée auprès des décrocheurs en STS, 2022 - Dapep/Rectorat de Versailles.

Champ : Bacheliers versaillais 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS versaillaise d'un lycée public ou privé sous contrat sous statut scolaire jusqu'aux congés de Noël, n'étant plus inscrits en STS au sein de l'académie de Versailles en octobre 2021 et ayant déclaré dans l'enquête avoir vraiment abandonné leurs études en STS.

l'attractivité des STS proposées et des taux d'abandon constatés.

Les lycées dont les STS proposées reçoivent beaucoup de vœux de la part de candidats et/ou qui constatent assez peu d'abandons en cours de formation ont tendance à moins utiliser les marges de manœuvre qui leur sont laissées pour modifier le

⁴En dehors du cas particulier que représente le lycée polyvalent Alexandre Denis situé à Cerny, qui propose une STS Aéronautique dont la visite des ateliers attire de nombreux curieux et passionnés lors des journées portes ouvertes.

classement automatique des candidats réalisés par Parcoursup. Ils souhaitent, au contraire, « jouer le jeu » du classement automatique et laisser les admissions se faire selon les critères habituels (essentiellement : taux de boursiers, origine du bac pour la spécialité en question, avis favorable de l'établissement d'origine pour la poursuite en STS, notes au contrôle continu).

A l'inverse, les lycées qui constatent le plus d'abandon parmi leurs étudiants en STS ont tendance à davantage utiliser les marges de manœuvre qui leur sont laissées pour modifier le classement Parcoursup. Le critère qui a le plus souvent été cité est celui de la motivation, qui s'apprécie à la lecture des lettres de motivation des candidats, en priorisant ceux qui expriment un réel projet futur en lien avec la STS. Certains lycées, par exemple, privilégient les candidats qui disent avoir participé aux journées portes ouvertes du lycée, car cette démarche est perçue comme très positive, comme expliqué ci-dessus.

Par ailleurs, nombreux sont ceux qui souhaitent favoriser, à autres caractéristiques égales, les candidats résidant à proximité de l'établissement par rapport aux candidats venant de très loin ou de l'étranger. En effet, ils constatent quelques fois qu'à leurs jeunes âges, les étudiants en STS qui viennent de loin présentent des difficultés d'adaptation à leur nouvel environnement. Certains candidats pour les STS ne donnent pas suite aux propositions d'admission reçues car leurs vœux n'étaient qu'un plan alternatif par rapport aux vœux confirmés pour des formations plus proches de chez eux.

Il peut aussi être tentant, pour certains lycées qui recrutent beaucoup d'élèves provenant des lycées à proximité et qui constatent chez eux beaucoup d'abandons, de replacer plus bas dans le classement les candidats provenant de ces lycées-là, supposant qu'ils émettent trop largement des avis favorables pour la poursuite en STS ou qu'ils surnotent leurs élèves au contrôle continu.

En outre, les lycées qui rencontrent des difficultés de recrutement s'estiment souvent bloqués par les critères d'admission imposés dans Parcoursup et souhaiteraient remettre en cause la répartition par bac d'origine des élèves à admettre. Pour certaines spécialités qu'ils jugent plus adaptées pour des jeunes venant de bac technologique ou de bac général, car nécessitant des compétences plus pointues en matières scientifiques par exemple, certains établissements souhaiteraient être moins contraints de recruter majoritairement des

candidats venant d'un bac professionnel. Ces établissements constatent, en effet, que ces étudiants rencontrent plus de difficulté scolaire qu'il n'est pas aisé de dépasser au cours de la formation. Pour d'autres spécialités au contraire, ce sont les étudiants venant d'un bac technologique qui, selon les lycées visités, présentent les parcours les plus fragiles. Ils souhaiteraient davantage recruter des jeunes venant d'un bac professionnel, dont les expériences passées de stage et les compétences professionnelles sont considérées comme des atouts. Même s'ils manquent aussi d'expérience de stage et de connaissance dans les matières professionnelles, les candidats venant d'un bac général sont, en revanche, majoritairement bien perçus par les personnels, grâce aux « bonnes bases » acquises dans les matières générales qui leur permettraient de plus facilement transférer leurs connaissances, compétences et capacités de travail dans les matières professionnelles qu'ils découvrent.

Enfin, il est fréquent que les lycées réservent quelques places ou profitent des places laissées vacantes par l'absence de quelques candidats admis via Parcoursup à la rentrée, pour laisser les chances à des candidats en recherche d'admission en septembre. Ces recrutements, très minoritaires, sont plus personnalisés que via la procédure normale Parcoursup : ce sont souvent les candidats qui prennent directement contact avec les lycées ; ces derniers prennent le temps de mener de véritables entretiens avec ces candidats pour comprendre leur situation et sonder leur motivation. Certains regrettent en effet que les motivations des jeunes ressortent assez mal à travers la plateforme Parcoursup. Ces candidats recrutés à la rentrée peuvent correspondre à des réorientations mais aussi à des jeunes admis dans une autre formation via la procédure Parcoursup mais qui regrettent leur choix initial. Pour la plupart des sept lycées visités, ces recrutements de dernière minute peuvent révéler de bonnes surprises, permettant de rencontrer des candidats motivés, avec des projets bien définis et qui peuvent faire partie finalement des meilleurs de la promotion. Quelques lycées profitent au maximum de ces opportunités pour remplir leur formation en septembre en organisant à la rentrée des journées portes ouvertes « de la dernière chance ». Il s'agit cependant de cas particuliers car la plus grande part du recrutement se fait via Parcoursup. Il arrive aussi que ces recrutements tardifs conduisent à des décrochages.

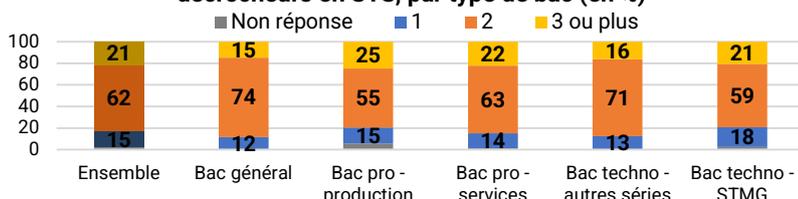
Les orientations manquées, cumulées avec d'autres motifs plus secondaires, expliquent une large part des départs anticipés de STS

Pour plus de 8 décrocheurs sur 10, un cumul de plusieurs motifs les a incités à quitter leur STS

Parmi la liste des onze motifs⁵ qui leur a été proposée dans le questionnaire pour justifier ce qui les a conduits à quitter leur STS, plus de 6

décrocheurs sur 10 ont sélectionné 2 motifs et 2 sur 10 en ont sélectionné 3 ou plus. A peine plus d'1 décrocheur sur 10 a donc déclaré avoir quitté sa formation pour une seule et unique raison (figure 5).

Figure 5 : Nombre de motifs d'abandon sélectionnés par les décrocheurs en STS, par type de bac (en %)



Source : Enquête par questionnaire menée auprès des décrocheurs en STS, 2022 - Dapep/Rectorat de Versailles.

Champ : Bacheliers versaillais 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS versaillaise d'un lycée public ou privé sous contrat sous statut scolaire jusqu'aux congés de Noël, n'étant plus inscrits en STS au sein de l'académie de Versailles en octobre 2021 et ayant déclaré dans l'enquête avoir vraiment abandonné leurs études en STS.

Cela confirme le ressenti des personnels des sept lycées visités car, selon eux, c'est très souvent un cumul de divers facteurs qui justifie ces abandons.

Ainsi, même s'ils sont analysés ci-dessous un à un, les motifs d'abandons s'associent le plus souvent entre eux pour expliquer le décrochage en STS⁶.

Pour les décrocheurs, le manque d'intérêt vis-à-vis du contenu de la formation et l'inadéquation entre la formation et ce qui était attendu sont les deux premiers facteurs d'abandon

La moitié des décrocheurs ont déclaré avoir quitté leur STS notamment parce que la formation ne leur plaisait pas et 45% ont déclaré que la formation suivie ne correspondait pas à ce qu'ils avaient imaginé ou à leur projet d'études ou professionnel, deux motifs assez liés entre eux (figure 6).

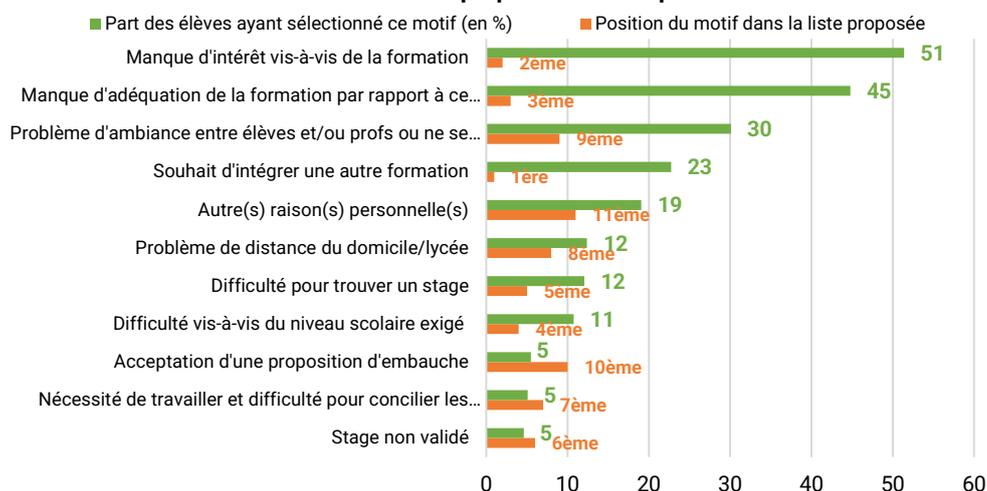
Les autres motifs sont moins prégnants mais deux concernent, tout de même, entre 2 et 3 décrocheurs sur 10 :

- Les problèmes d'ambiance, de relations entre les élèves et/ou avec les professeurs, le fait de ne pas se sentir bien dans sa classe ou dans son lycée (30%);
- Le souhait d'intégrer une autre formation (23%).

Au cours du questionnaire, les deux motifs d'abandon les plus souvent sélectionnés par les jeunes étaient respectivement

placés en 2^e et 3^e position dans la liste des 11 motifs proposés aux enquêtés. Le classement de l'importance des motifs d'abandon obtenu après interrogation des jeunes peut être en partie affecté par leurs positions respectives dans la liste

Figure 6 : Les raisons d'abandon de la STS selon les décrocheurs (en %) et leur position dans la liste des motifs proposés dans le questionnaire



Source : Enquête par questionnaire menée auprès des décrocheurs en STS, 2022 - Dapep/Rectorat de Versailles.
Champ : Bacheliers versaillais 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS versaillaise d'un lycée public ou privé sous contrat sous statut scolaire jusqu'aux congés de Noël, n'étant plus inscrits en STS au sein de l'académie de Versailles en octobre 2021 et ayant déclaré dans l'enquête avoir vraiment abandonné leurs études en STS.

⁵ 11 motifs étaient proposés. A ceux-là, d'ajoute la possibilité de cocher la réponse « Pour une autre ou plusieurs autres raisons » qu'ils pouvaient ensuite développer.

⁶ Le détail des associations des motifs d'abandon est exposé en page 13.

proposée. Certains enquêtés ont pu sélectionner les premières réponses leur semblant à peu près acceptables, en ne cherchant peut-être pas plus loin dans la liste (effet de faible implication du répondant, dit « *satisficing* ») (De Leeuw, 2005).

Il peut cependant être supposé que ce biais reste ici limité car le motif de l'ambiance est le 3^e le plus souvent cité, alors qu'il était positionné en 9^e parmi la liste des 11 motifs proposés. De la même façon, la ou les autres raisons personnelles est le 5^e motif le plus fréquent, alors qu'il était le dernier dans la liste (figure 7).

Des orientations manquées conduisant à un manque d'intérêt et d'investissement pour la formation, souvent perçus par les personnels des lycées comme de la nonchalance et un manque d'autonomie et de maturité

L'importance des motifs du manque d'intérêt vis-à-vis de la formation et du manque d'adéquation de cette dernière par rapport à ce qui était attendu par les décrocheurs ou à leurs projets d'études ou professionnel coïncide avec les ressentis des personnels des lycées visités. Ces personnels souhaitent accorder davantage d'importance à la phase d'orientation/d'admission des élèves en STS, comme évoqué ci-dessus.

Le décrochage en STS semble s'expliquer en grande partie par des orientations manquées: les démarches de renseignement sont souvent peu proactives et certains candidats postuleraient à des STS sans connaître précisément le contenu et les prérequis de la formation. En effet, des propositions d'admission ont été acceptées à défaut d'en avoir reçu pour les formations réellement voulues par les candidats, les jeunes ont changé d'avis entre temps, etc.

Ces facteurs d'abandon, liés à l'étape de l'orientation, peuvent en partie expliquer les problèmes d'attitude très souvent relevés par les personnels de lycées visités.

En effet, nombreux sont ceux qui ont déploré un manque général d'autonomie des étudiants, en particulier pour ceux qui décrochent au cours de la formation, mais aussi d'absence de sens de l'effort, d'investissement et de participation en classe. Certains remarquent que les classes de STS sont plus souvent dissipées et sujettes au bavardage que d'autres classes de niveau inférieur.

Il est, ainsi, plusieurs fois relaté des anecdotes qui dénotent que certains élèves ne se conforment pas aux codes attendus d'un étudiant, que ce soit en termes d'attitude (bavardages, manière de s'exprimer vis-à-vis des adultes) ou de représentation extérieure (port de vêtements très larges, port de la casquette en intérieur, refus de porter les vêtements et accessoires de protection). En plus de les desservir en classe, ces comportements les désavantageraient aussi pour la recherche et / ou le bon déroulement des stages.

Les personnels des établissements renvoient ces différents comportements à un manque de maturité de la part des jeunes. Très récemment acquise, l'atteinte de leur majorité leur donnent en effet plus de liberté et il n'est plus nécessaire que leurs parents justifient leurs comportements ou leurs absences en cours.

Ces divers problèmes de comportements, très régulièrement revenus lors des échanges avec les lycées, sont à mettre en lien avec un probable manque de motivation que manifestent les décrocheurs interrogés lorsqu'ils se rendent compte, au fur et à mesure de l'année scolaire, que la formation ne leur plaît pas et ne correspond pas à ce qu'ils souhaitent faire.

Il est, à l'inverse, quelques fois cités des contre-exemples d'étudiants, particulièrement motivés grâce à un projet précis et réfléchi. Cette motivation les encourage à venir régulièrement en cours, à s'investir et à travailler malgré les difficultés et à respecter les règles, qu'elles soient explicites ou tacites. Ces exemples d'élèves motivés semblent être considérés comme plus matures par les personnels des lycées.

Les décrocheurs issus d'un bac général ou d'un bac technologique hors-série STMG ont le plus souvent indiqué avoir notamment abandonné leur formation en STS par manque d'intérêt vis-à-vis de la formation (77 % et 61 %, contre 51 % en moyenne).

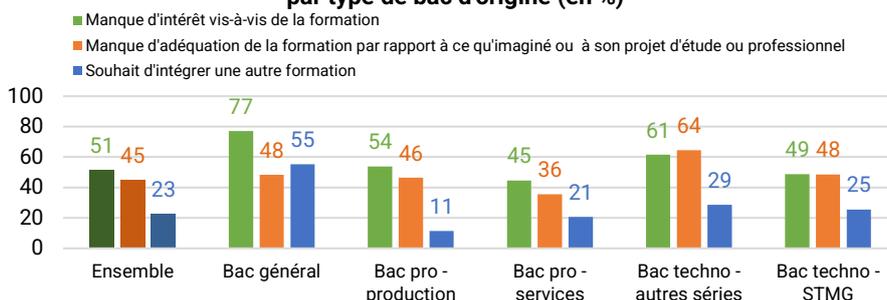
Les bacheliers technologiques venant d'une autre série que STMG ont le plus souvent déclaré avoir quitté leur STS notamment parce qu'elle manque d'adéquation par rapport à ce qu'ils avaient imaginé ou à leurs projets d'études et/ou professionnel (64 %, contre 45 % en moyenne).

En lien avec ces deux motifs, 23 % des décrocheurs ont abandonné leur STS car ils souhaitaient intégrer une autre formation. Les bacheliers généraux sont plus souvent dans ce cas (55 %), alors que c'est assez

rare pour les bacheliers professionnels issus d'une spécialité de la production (11 %) (figure 7).

Face à ces volontés de réorientation, les lycées se sentent souvent impuissants car, selon eux, les jeunes ne les informent pas dans la plupart du temps. Cependant, lorsqu'ils sont mis au courant, la politique des lycées avec qui les échanges ont été menés sont variables. Si certains ne s'en mêlent pas, d'autres anticipent et essayent de libérer la parole des élèves sur ces projets pour les aider ensuite au maximum à concrétiser ce projet de réorientation, notamment pour éviter à ces jeunes des parcours de cumul de réorientation et d'abandon. Cela reste cependant assez rare car 80 % des jeunes qui ont quitté leur STS notamment parce

Figure 7 : Part des décrocheurs ayant déclaré au moins l'un des deux premiers motifs et/ou le quatrième motif d'abandon de la STS, par type de bac d'origine (en %)



Source : Enquête par questionnaire menée auprès des décrocheurs en STS, 2022 - Dapep/Rectorat de Versailles.

Champ : Bacheliers versaillais 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS versaillaise d'un lycée public ou privé sous contrat sous statut scolaire jusqu'aux congés de Noël, n'étant plus inscrits en STS au sein de l'académie de Versailles en octobre 2021 et ayant déclaré dans l'enquête avoir vraiment abandonné leurs études en STS.

qu'ils souhaitaient intégrer une autre formation ont déclaré ne pas avoir été accompagnés par leurs professeurs ou d'autres personnes de leurs lycées pour les aider à concrétiser ce nouveau projet.

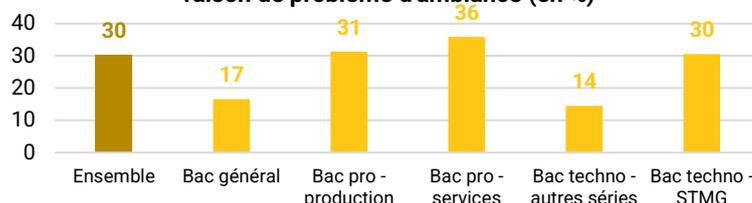
La mauvaise ambiance plus souvent citée comme facteur d'abandon par les décrocheurs que les difficultés pour trouver un stage, les lacunes liées au niveau scolaire ou le fait de résider trop loin du lycée

L'importance du bien-être et des bonnes relations entre les élèves et avec les professeurs

Le 3^{ème} motif par ordre d'importance que les jeunes décrocheurs ont avancé pour expliquer leur abandon de STS est d'ordre relationnel. Il est lié à la mauvaise ambiance entre les élèves et/ou les professeurs, le mal-être dans la classe et/ou dans le lycée. Les bacheliers professionnels sont les plus concernés par ce motif d'abandon, notamment ceux issus d'une spécialité des services (36 %, contre 30% en moyenne), et ceux venant d'un bac technologique STMG. Les bacheliers généraux et technologiques hors STMG ont par contre déclaré avoir moins souvent quitté leur STS pour ces raisons (figure 8).

Si ce motif semble être peu cité par les décrocheurs relativement à d'autres motifs d'abandon, il a souvent été évoqué par les personnels des lycées visités. En effet, les proviseurs et directeurs délégués aux formations professionnels et technologiques (DDFPT) de ces établissements ont évoqué l'importance pour les adultes des établissements de rester à l'écoute et disponibles pour les élèves en proie au mal-être ou à l'isolement, même s'ils ont ajouté que ce n'est pas toujours facile de le rester au quotidien. Un suivi individualisé peut-être instauré par le conseiller principal d'éducation (CPE) en cas

Figure 8 : Part des décrocheurs ayant notamment quitté leur STS en raison de problème d'ambiance (en %)



Source : Enquête par questionnaire menée auprès des décrocheurs en STS, 2022 - Dapep/Rectorat de Versailles.

Champ : Bacheliers versaillais 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS versaillaise d'un lycée public ou privé sous contrat sous statut scolaire jusqu'aux congés de Noël, n'étant plus inscrits en STS au sein de l'académie de Versailles en octobre 2021 et ayant déclaré dans l'enquête avoir vraiment abandonné leurs études en STS.

d'absences répétées ou de cumul de diverses difficultés.

Pour faciliter ces échanges en toute inimitié, l'un des établissements a, par exemple, dédié une salle pour favoriser les échanges avec les étudiants en toute intimité (appelée « salle bulle d'oxygène »).

Des efforts sont quelques fois faits pour mieux intégrer les élèves de STS parmi les autres élèves du lycée, car même si leurs salles de classe sont quelques fois volontairement installées au cœur de l'établissement, ils restent quelques fois assez isolés et peu intégrés.

Néanmoins, les personnels sont aussi attentifs à accorder aux étudiants en STS un rang et une considération particulière en lien avec leur âge et leur statut d'étudiant. Les étudiants en STS ne souhaiteraient plus, selon ces personnels, être considérés à ce stade de leurs parcours comme de simples lycéens.

Ainsi, un établissement a fait le choix de créer un foyer dédié aux étudiants en STS, matérialisé à part de celui dédié aux lycéens, mais a choisi stratégiquement de le placer à proximité, pour favoriser les interactions.

Dans la même optique, certains lycées disposant d'une offre de spécialités en continuité entre les formations au bac et celles de STS mettent en place du tutorat des lycéens par les étudiants en STS, ou encore des projets communs bac professionnels/STS dans lesquels les étudiants ont un rôle de planification ou de supervision des travaux des lycéens.

L'un des lycées visités où tous les étudiants en STS sont internes envisageait, au moment des échanges, d'accorder une exception aux étudiants pour qu'ils puissent regagner leur chambre d'internat au cours de la journée, par exemple entre deux cours, alors que cela reste interdit pour les lycéens internes, afin

La faiblesse du niveau scolaire plus souvent citée comme motif d'abandon par les personnels de lycées que par les décrocheurs eux-mêmes

Selon les personnels des sept lycées visités, l'une des premières difficultés que rencontrent les élèves inscrits en STS est le problème de l'insuffisance de leur niveau scolaire. Cette faiblesse, tout comme pour l'incapacité à travailler les devoirs à la maison notamment, a surtout été citée pour les jeunes venant d'un bac professionnel, et dans une moindre mesure pour les jeunes originaires d'autres bacs.

Ce motif d'abandon a tenu une large place dans les échanges menés avec ces personnels. Cette perception ne se retrouve pas chez les décrocheurs interrogés car seuls 11 % d'entre eux se sont sentis concernés par ce motif, ce qui indique un décalage entre les perceptions des personnels des lycées et celles des jeunes. Ce sont plus souvent les décrocheurs venant d'un bac professionnel, notamment ceux issus d'une spécialité des services, qui sont dans ce cas (17 %, contre 11 % en moyenne) alors

de leur donner plus d'autonomie. S'agissant en plus d'un établissement assez isolé géographiquement dans un territoire périphérique peu dense, ce lycée a cœur de proposer une offre culturelle et sportive riche pour occuper les étudiants durant leur temps libre et favoriser leurs interactions avec les lycéens.

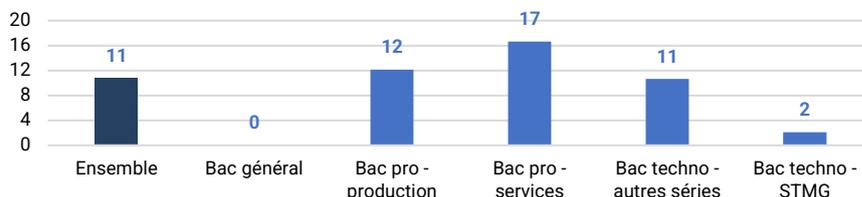
Concernant les relations des étudiants avec leurs professeurs, certains proviseurs ont aussi expliqué l'importance que revêt la constitution de l'équipe d'enseignants. La bonne entente dans l'équipe et le partage de méthode de travail peut en effet favoriser la mise en place de projets communs contribuant ainsi à la cohésion entre étudiants et à l'instauration de rapports de proximité entre les enseignants et les étudiants. Il n'existe pas en STS de professeurs principaux et cette absence est souvent présentée comme un désavantage.

Par ailleurs, certains proviseurs déplorent l'absence de statut officiel de professeur principal en STS qui contribuerait, selon eux, à dynamiser et à favoriser la cohésion au sein de l'équipe de professeurs et avec les étudiants. Certains choisissent tout de même de désigner officieusement un professeur volontaire pour ces fonctions, d'autres cadrent même plus officiellement ce statut avec une lettre de mission par souci de reconnaissance.

qu'aucun décrocheur venant d'un bac général ne l'a sélectionné (figure 9).

Assez sensible, ce motif peut être sous-déclaré par les enquêtés. Par ailleurs, les mauvais résultats qu'ils ont pu obtenir pourraient aussi avoir été favorisés par leur manque d'investissement lié à un désintérêt vis-à-vis de la formation, qui est largement répandu parmi les décrocheurs.

Figure 9 : Part des décrocheurs ayant notamment quitté leur STS en raison d'un niveau scolaire exigé trop élevé (en %)



Source : Enquête par questionnaire menée auprès des décrocheurs en STS, 2022 - Dapep/Rectorat de Versailles.

Champ : Bacheliers versaillais 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS versaillaise d'un lycée public ou privé sous contrat sous statut scolaire jusqu'aux congés de Noël, n'étant plus inscrits en STS au sein de l'académie de Versailles en octobre 2021 et ayant déclaré dans l'enquête avoir vraiment abandonné leurs études en STS.

Un cumul de difficultés à la fois dans les matières générales et professionnelles pour les décrocheurs en STS issus d'un bac professionnel, contrairement à ceux venant d'un bac technologique

Parmi les décrocheurs venant d'un bac professionnel ayant déclaré avoir quitté leur STS en raison d'un niveau scolaire exigé trop élevé, 45 % déclarent avoir des lacunes dans seulement les matières professionnelles, 40 % les ont à la fois dans les matières générales et professionnelles et 15 % dans uniquement les matières générales. En comparaison, Bien que moins nombreux, les décrocheurs venant d'un bac technologique qui ont notamment décroché en raison de difficultés scolaires ont, pour près des ¾, eu des lacunes dans les matières générales contre moins d'1/3 dans les matières professionnelles (aucun n'a déclaré avoir eu des difficultés dans les deux types de matières à la fois (figure 10).

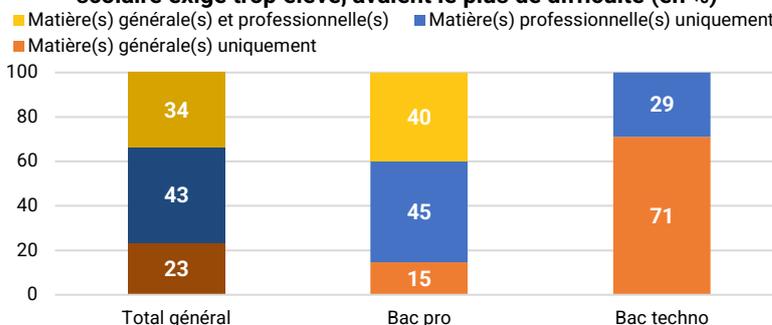
Parmi les décrocheurs interrogés, 6 sur 10 déclarent ne pas avoir bénéficié d'aide de leurs professeurs par rapport aux difficultés scolaires rencontrées. Pour la majorité des autres, cette aide n'a pas eu un effet positif suffisant sur leur note (figure 11).

Pour venir en aide aux étudiants en STS qui présentent des difficultés scolaires, les personnels des sept lycées visités ont cité différents types d'accompagnement qu'ils proposent ou qui peuvent leur être proposés, selon les situations :

- une phase de remise à niveau en début de 1^{ère} année ;
- des bilans individuels avec les élèves en fin de semestre, voire aussi à mi-semestre ;
- des points hebdomadaires entre les professeurs et le DDFPT pour le suivi de la progression de ces étudiants ;
- du tutorat ;
- des propositions de redoublement ;
- des personnalisations de parcours pour l'orientation (momentanée ou non) vers une formation plus accessible et adéquate pour les compétences de l'élève (apprentissage, mention complémentaire, formation complémentaire d'initiative locale-FCIL...).

Par ailleurs, certains proviseurs ou DDFPT des lycées visités, qui notent dans leurs établissements un abandon en STS plus fréquent des jeunes issus d'un bac professionnel, essayent de favoriser

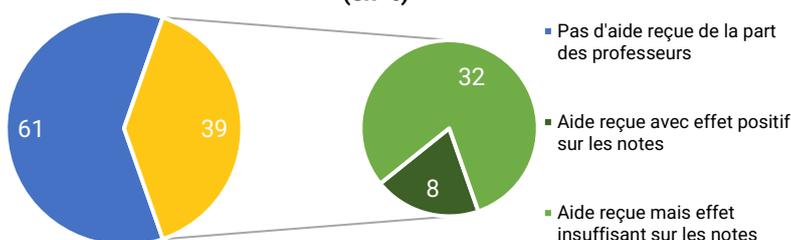
Figure 10 : Typologie par type de bac des matières dans lesquelles les décrocheurs ayant quitté leur STS notamment en raison d'un niveau scolaire exigé trop élevé, avaient le plus de difficulté (en %)



Source : Enquête par questionnaire menée auprès des décrocheurs en STS, 2022 - Dapep/Rectorat de Versailles.

Champ : Bacheliers versaillais 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS versaillaise d'un lycée public ou privé sous contrat sous statut scolaire jusqu'aux congés de Noël, n'étant plus inscrits en STS au sein de l'académie de Versailles en octobre 2021 et ayant déclaré dans l'enquête avoir vraiment abandonné leurs études en STS.

Figure 11 : Accompagnement par le professeur des décrocheurs ayant quitté leur STS en raison notamment d'un niveau scolaire exigé trop élevé (en %)



Source : Enquête par questionnaire menée auprès des décrocheurs en STS, 2022 - Dapep/Rectorat de Versailles.

Champ : Bacheliers versaillais 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS versaillaise d'un lycée public ou privé sous contrat sous statut scolaire jusqu'aux congés de Noël, n'étant plus inscrits en STS au sein de l'académie de Versailles en octobre 2021 et ayant déclaré dans l'enquête avoir vraiment abandonné leurs études en STS.

l'intervention en STS des professeurs qui enseignent par ailleurs à des classes de bac professionnel voire de certificat d'aptitudes professionnelles (CAP). Ils estiment en effet que l'enseignement aux profils d'élèves de la voie professionnelle requiert des compétences particulières, davantage tournées vers la mise en place d'expériences et de démonstrations, qui leurs seraient plus bénéfiques pour la captation de leur attention et leur compréhension, à l'inverse des explications magistrales et théoriques. Ceci n'est cependant possible que pour les lycées professionnels ou polyvalents et peut, selon certains personnels, avoir pour effet de défavoriser les jeunes venant d'autres voies, notamment ceux issus d'un bac général.

Quitter la STS pour travailler : un motif d'abandon rare, qui recouvre des situations diverses

10 % des jeunes décrocheurs ont déclaré avoir notamment quitté leur formation en STS avec pour intention de travailler. Ce sont plus souvent des bacheliers technologiques (14 %) et dans une moindre mesure des bacheliers professionnels (9 %) mais aucun bachelier général (figure 12).

Selon les personnels des sept lycées avec qui des échanges ont été menés, l'attrait que représente l'entrée sur le marché du travail est forte pour certains jeunes qui souhaitent en finir avec les études. Ils les encouragent le plus souvent à poursuivre leur formation lorsque cela est possible, valorisant l'effet très positif du diplôme du BTS sur le marché du travail (George, 2021).

Les jeunes qui quittent leur formation pour travailler peuvent vouloir consacrer davantage de temps à l'emploi qu'ils occupent déjà ou vouloir démarrer un nouvel emploi. Quelle que soit la situation, ce motif d'abandon est très minoritaire, mais suffisamment marquant pour être régulièrement cité par les personnels des lycées faisant partie de l'étude.

Certains jeunes choisissent de travailler pendant leurs études pour obtenir de l'argent supplémentaire pour leurs loisirs. D'autres occupent un emploi qui leur est indispensable pour contribuer à subvenir aux besoins de leurs familles : c'est peut-être le cas des 5 % de décrocheurs qui ont déclaré avoir notamment quitté la STS car il devenait trop

Figure 12 : Part des décrocheurs ayant notamment quitté leur formation en STS pour travailler, par type de bac (en %)



Source : Enquête par questionnaire menée auprès des décrocheurs en STS, 2022 - Dapep/Rectorat de Versailles.

Champ : Bacheliers versaillais 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS versaillaise d'un lycée public ou privé sous contrat sous statut scolaire jusqu'aux congés de Noël, n'étant plus inscrits en STS au sein de l'académie de Versailles en octobre 2021 et ayant déclaré dans l'enquête avoir vraiment abandonné leurs études en STS.

compliqué de concilier leur emploi et leurs cours et des 5 % qui ont déclaré avoir quitté la STS car ils venaient d'accepter une proposition d'embauche.

Pour pallier à ces arrêts de formation par besoin d'entrer d'agent, les lycées qui offrent la même formation en apprentissage peuvent proposer aux étudiants, qui présentent des difficultés économiques, de changer de voie de formation. Le statut d'apprenti donne droit en effet à une rémunération permettant de poursuivre les études sans pour autant se laisser distraire par un emploi chronophage.

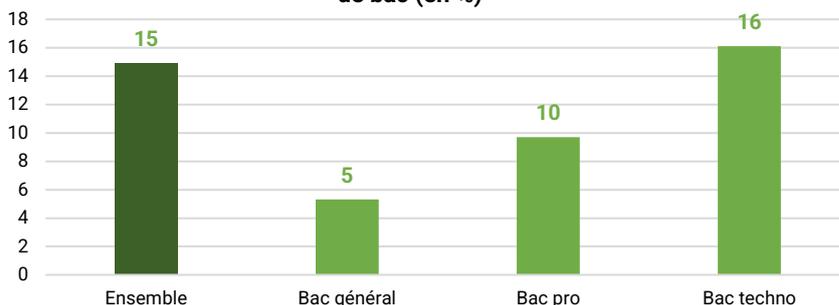
Les jeunes en difficultés financières peuvent aussi être accompagnés par les personnels des établissements pour vérifier s'ils sont éligibles aux critères de bourse.

Les difficultés liées aux stages : des motifs d'abandon également peu cités par les décrocheurs

Selon les personnels des lycées visités, les stages représentent des étapes de la formation en STS qui peuvent être difficiles et favoriser les départs de formation. En lien avec l'inadéquation de certains jeunes vis-à-vis des codes attendus d'eux ou d'éventuelles difficultés scolaires, il arrive que certains étudiants ne parviennent pas à trouver de stage ou encore ne les valident pas.

Cependant, selon les déclarations des décrocheurs interrogés, ces difficultés liées aux stages n'ont concerné que 15 % d'entre eux, quand bien même ces stages ont eu lieu durant une période marquée par la crise du covid-19, ce qui a dû rendre plus difficile la recherche d'organisme de stage. Certains lycées ont en effet adapté leurs exigences en termes de périodes

Figure 13 : Part des décrocheurs ayant notamment quitté leur formation en STS en raisons de difficultés liées aux stages par type de bac (en %)



Source : Enquête par questionnaire menée auprès des décrocheurs en STS, 2022 - Dapep/Rectorat de Versailles.

Champ : Bacheliers versaillais 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS versaillaise d'un lycée public ou privé sous contrat sous statut scolaire jusqu'aux congés de Noël, n'étant plus inscrits en STS au sein de l'académie de Versailles en octobre 2021 et ayant déclaré dans l'enquête avoir vraiment abandonné leurs études en STS.

obligatoires pour les stages durant cette année particulière (figure 13).

Des motifs d'abandon secondaires qui se cumulent avec un désintérêt vis-à-vis de la formation mais leurs typologies varient selon le bac d'origine des décrocheurs

Des motifs d'abandon secondaires qui se cumulent le plus souvent avec un manque d'intérêt pour la formation

Au final, à part le manque d'intérêt vis-à-vis de la formation, les autres motifs d'abandon constituent rarement la première raison d'abandon (moins de 12% pour les autres motifs). Ainsi, le manque d'adéquation de la formation par rapport à ce qu'ils avaient imaginé ou vis-à-vis de leur projet d'étude ou professionnel fait partie des motifs d'abandon de 45% des décrocheurs mais il s'agit plus souvent du 2nd motif d'abandon (pour 20% de décrocheurs) que du motif principal (11%) (figure 14).

C'est aussi le cas, par exemple, de la distance entre le domicile et le lycée : ce motif a été sélectionné par 12% des jeunes décrocheurs interrogés, mais il s'agissait du motif principal pour seulement 2% d'entre eux. Il est plus fréquent que cette raison ait été classée en 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} position ou plus dans leur classement, comparé à la 1^{ère} position.

Pour ceux concernés par cette difficulté liée à la distance domicile-lycée, les trois-quarts en avaient parlée à leurs professeurs. Certains lycées disposent d'un internat avec éventuellement des places dédiées aux étudiants en STS, peuvent se mettre en liaison avec d'autres lycées aux alentours qui disposent de places ou encore chercher d'autres solutions pour que l'étudiant puisse tout de même continuer à venir au lycée sans difficulté. Mais les places en internat, en foyer ou chez l'habitant restent rares. Ce motif se cumule donc souvent à d'autres motifs plus prégnants et contribuent à ce que certains jeunes quittent leur formation en STS.

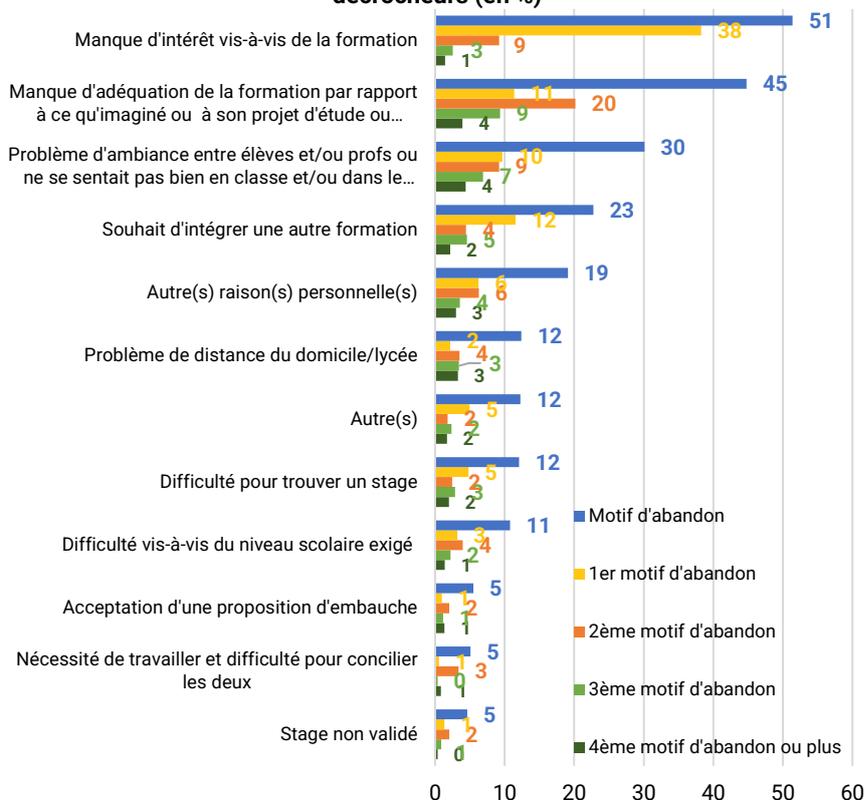
D'autres motifs d'abandon, qui ont rarement été sélectionnés par les décrocheurs, correspondent aussi rarement à des motifs d'abandon principaux mais plus souvent à des motifs secondaires, qui se cumulent avec des raisons plus importantes à leurs yeux. C'est le cas des difficultés scolaires, du fait d'avoir

accepté une proposition d'embauche, de la nécessité de travailler à côté des études et d'éprouver de la difficulté pour concilier un emploi et les études et de la non-validation du stage.

Par contre, le souhait d'intégrer une autre formation est plus fréquemment déclaré comme le motif principal d'abandon pour les jeunes concernés (12%, alors que ce motif a concerné 23% des décrocheurs au total quel que soit le rang de ce motif).

Les problèmes relationnels entre les élèves et/ou les professeurs ou le mal-être dans la classe ou le lycée ainsi que les autres raisons personnelles sont autant sélectionnés comme motif d'abandon principal que comme motif secondaire, ce qui a pour effet d'en

Figure 14 : Poids des motifs d'abandon et rang de classement par les décrocheurs (en %)



Source : Enquête par questionnaire menée auprès des décrocheurs en STS, 2022 - Dapep/Rectorat de Versailles.

Champ : Bacheliers versaillais 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS versaillaise d'un lycée public ou privé sous contrat sous statut scolaire jusqu'aux congés de Noël, n'étant plus inscrits en STS au sein de l'académie de Versailles en octobre 2021 et ayant déclaré dans l'enquête avoir vraiment abandonné leurs études en STS.

faire des motifs assez courants (30 % pour le premier, 19 % pour le 2nd). Avec l'insatisfaction vis-à-vis de la formation, ce sont les deux motifs les plus souvent sélectionnés comme uniques motifs d'abandon, mais cela reste malgré tout rare (5 % pour ces 3 motifs pris ensemble). Ainsi, même lorsqu'ils sont considérés comme les motifs principaux qui les ont poussés à quitter leur STS, les problèmes relationnels ou les problèmes personnels n'expliquent pas à eux-seuls les décrochages.

Il en va aussi de même pour les deux principaux motifs d'abandon : le manque d'intérêt vis-à-vis de la formation et son manque d'adéquation par rapport à ce qu'ils pensaient, leur projet d'étude ou

professionnel : bien que plus courants, seuls 6 % des décrocheurs ont sélectionné uniquement ces 2 motifs d'abandon. Ils sont donc eux-aussi souvent associés avec d'autres raisons, qui viennent se cumuler et contribuent à franchir le cap du décrochage :

- Pour 12 % des décrocheurs, ces deux motifs se sont aussi cumulés avec le souhait d'intégrer une autre formation ;
- Pour 10 %, ils se cumulent avec des problèmes relationnels entre les élèves et/ou les professeurs ou de mal-être ;
- Pour 6 %, ils se cumulent avec la difficulté de parcourir chaque jour la distance entre le domicile et le lycée.

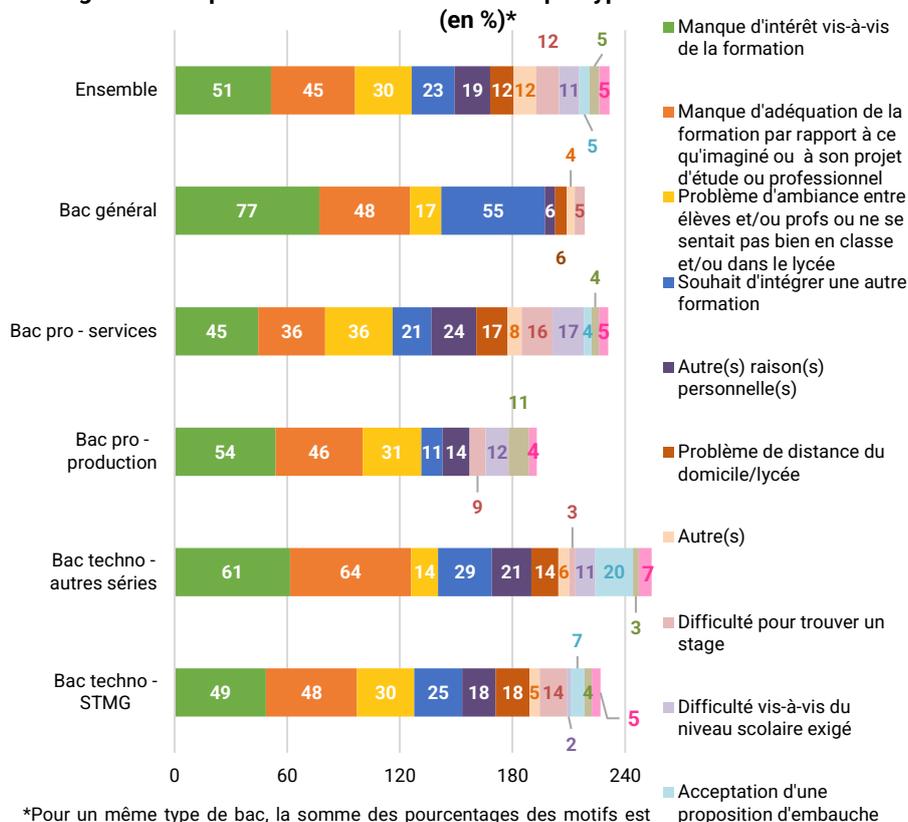
Des typologies des raisons d'abandons variées selon le bac d'origine des décrocheurs

Quel que soit le baccalauréat d'origine des décrocheurs, les motifs d'abandon les plus courants sont liés à une insatisfaction vis-à-vis de la formation, que la formation ne leur plaise pas ou qu'elle ne corresponde pas à ce qu'ils avaient imaginé ou à leur projet d'études ou professionnel (figure 15).

Cependant, cette insatisfaction va plus souvent de pair avec un souhait de réorientation pour les bacheliers généraux (55 %, contre 23 % en moyenne). Aucun d'entre eux n'a déclaré avoir abandonné la STS en raison d'un niveau scolaire trop exigeant ou pour privilégier une insertion sur le marché de l'emploi, que ce soit par envie ou par nécessité.

Après les bacheliers généraux, ce sont les bacheliers technologiques hors STMG qui expliquent le plus souvent leur départ de la STS par un désintérêt vis-à-vis de la formation, un manque d'adéquation avec leurs projets ou un souhait de réorientation (respectivement, 61 %, 64 % et 29 %). Mais alors que les bacheliers généraux ont très peu sélectionné les autres motifs d'abandon proposés, les bacheliers technologiques hors STMG ont plus souvent déclaré avoir quitté la STS car ils avaient accepté une proposition d'embauche (20 %, contre 0 % pour les bacheliers généraux), pour autres

Figure 15 : Répartition des motifs d'abandon par type de bac des décrocheurs (en %)*



*Pour un même type de bac, la somme des pourcentages des motifs est supérieure à 100 % car les décrocheurs ont pu sélectionner plusieurs motifs d'abandon.

Source : Enquête par questionnaire menée auprès des décrocheurs en STS, 2022 - Dapep/Rectorat de Versailles.

Champ : Bacheliers versaillais 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS versaillaise d'un lycée public ou privé sous contrat sous statut scolaire jusqu'aux congés de Noël, n'étant plus inscrits en STS au sein de l'académie de Versailles en octobre 2021 et ayant déclaré dans l'enquête avoir vraiment abandonné leurs études en STS.

raisons personnelles (21 %, contre 6 %), car ils étaient confrontés au problème de distance entre le lycée et leur domicile (14 %, contre 6 %), aux difficultés scolaires (11 %, contre 0 %) et en raison de la non validation de stage (7 %, contre 0 %). Ainsi, même si

la fréquence de sélection des trois premiers motifs d'abandon sont proches entre les bacheliers généraux et technologiques hors STMG, les motifs d'abandon sont un peu plus diversifiés et se cumulent davantage pour ces derniers, bien qu'ils soient tous deux relativement peu concernés par les problèmes d'ambiance (17 % et 14 %, contre 30 % en moyenne).

La typologie des motifs d'abandons est plutôt proche entre les bacheliers technologiques STMG et les bacheliers professionnels des services, à ceci près que les premiers ont plus souvent été affectés par un manque d'adéquation par rapport à ce qu'ils pensaient ou à leurs projets (48 %, contre 36 %),

tandis que les seconds ont plus souvent quitté la STS en raison de problème d'ambiance ou d'un mal être (36 %, contre 30 %) et en raison de difficultés scolaires (17 %, contre 2 %).

Pour les bacheliers professionnels venant d'une spécialité de la production, les souhaits de réorientation sont rares (11 %, contre 23 % en moyenne). En plus du désintérêt vis-à-vis de la formation et les problèmes d'ambiance, ils ont plus souvent déclaré avoir quitté leur STS en raison de difficulté scolaire (12 %, contre 11 % en moyenne) et par nécessité de travailler (11 %, contre 5 % en moyenne).

Après leur décrochage en STS, les jeunes se retrouvent plus souvent dans le marché de l'emploi ou en études

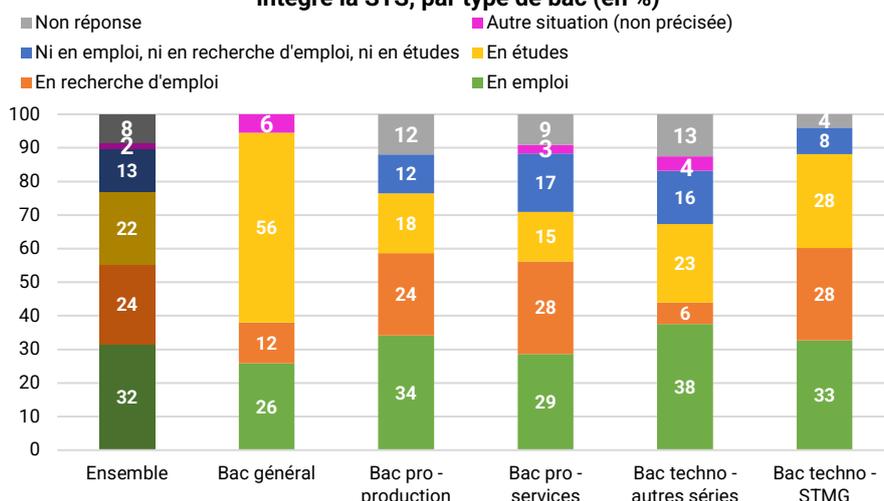
En septembre 2021, 32 % des décrocheurs étaient en emploi

Les lycées visités ne savent, pour la plupart du temps, pas ce que deviennent les jeunes qui ont quitté prématurément leurs STS car les contacts avec eux sont perdus. C'est aussi souvent le cas des jeunes qui réussissent à obtenir leur diplôme, en dehors de quelques rares exceptions.

En réalité, 56 % des décrocheurs interrogés ont déclaré avoir atterri sur le marché du travail à la rentrée 2021, lorsqu'ils auraient logiquement dû être encore en formation en STS. 32 % étaient en emploi et 24 % en recherche d'emploi. Parmi les autres, 22 % étaient en études, que ce soit en apprentissage ou en scolaire, et 13 % n'étaient ni en emploi, ni en recherche d'emploi, ni en études.

Ces ordres de grandeur se retrouvent globalement quel que soit leur baccalauréat d'origine, hormis pour ceux issus d'un bac général. Ces derniers sont en effet plus souvent en études dans une autre formation (56 %, contre 22 % en moyenne), moins souvent en emploi (26 %, contre 32 % en moyenne) ou en recherche d'emploi (12 %, contre 24 % en moyenne). Aucun n'a déclaré être ni en emploi, ni en recherche d'emploi, ni en étude. Les différences de situation à la rentrée 2021 sont moins marquées pour les autres décrocheurs (figure 16).

Figure 16 : Situation des décrocheurs en septembre 2021, soit un an après avoir intégré la STS, par type de bac (en %)



Source : Enquête par questionnaire menée auprès des décrocheurs en STS, 2022 - Dapep/Rectorat de Versailles.

Champ : Bacheliers versaillais 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS versaillaise d'un lycée public ou privé sous contrat sous statut scolaire jusqu'aux congés de Noël, n'étant plus inscrits en STS au sein de l'académie de Versailles en octobre 2021 et ayant déclaré dans l'enquête avoir vraiment abandonné leurs études en STS.

Les bacheliers professionnels venant d'une spécialité des services sont un peu plus souvent ni en emploi, ni en recherche d'emploi, ni en études (17 %, contre 13 % en moyenne).

C'est le cas aussi des bacheliers technologiques venant d'une autre série que STMG (16 %, contre 13 % en moyenne) mais, ils sont plus souvent en emploi (38 %, contre 32 % en moyenne) et, donc, nettement moins souvent en recherche d'emploi (6 %, contre 24 %).

Enfin, les bacheliers technologiques STMG sont un peu plus souvent en études (28 %, contre 22 % en

moyenne), mais tout de même beaucoup moins que les bacheliers généraux (56 %).

Etant proposée en fin de questionnaire, les enquêtés interrogés ont moins répondu à cette question que les précédentes (8% de non réponse). C'est notamment le cas pour les décrocheurs issus d'un bac technologique hors STMG, d'un bac professionnel de la production et celui des services

(respectivement, 13 %, 12% et 9 % de non réponse). Ce sont aussi eux qui sont le plus souvent ni en emploi, ni en recherche d'emploi, ni en études. À l'inverse, la non-réponse est inexistante pour les bacheliers généraux (0 %) et est plus faible pour les bacheliers technologiques STMG (4 %) qui sont plus souvent en études en septembre 2021. Il est donc probable que la non-réponse cache des situations d'inactivité.

Un an après l'abandon de la STS, les décrocheurs sont plus souvent en emploi ou en reprise d'études

En septembre 2021, l'arrêt de la formation en STS est très récent pour les décrocheurs qui ont suivi la 1^{ère} année en intégralité. Il est donc un peu tôt pour certains d'entre eux d'avoir le temps de réaliser leurs nouveaux projets.

La même question leur avait été posée concernant leur situation, qui a en effet un peu évolué, au moment de l'enquête (avril 2022).

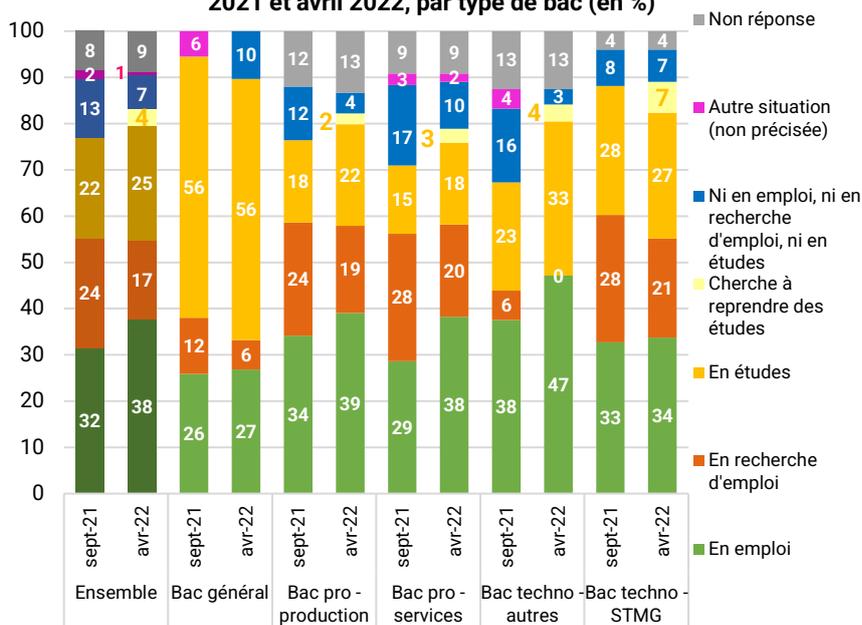
Ils sont en moyenne à ce moment-là moins souvent en recherche d'emploi (17 %, contre 24 % en septembre 2021) et plus souvent en emploi (38 %, contre 32 % en septembre 2021) (*figure 17*).

Ils sont également un peu plus souvent en études (25 %, contre 22 % en septembre 2021) ou cherchent à reprendre des études (4 %, contre aucun en septembre 2021) et sont, de ce fait, moins souvent ni en emploi, ni en recherche d'emploi, ni en études (7 %, contre 13 % en septembre 2021).

Pour les décrocheurs issus d'un bac général, qui étaient déjà massivement en études dans une autre formation en septembre 2021, leurs situations ont peu évolué hormis qu'ils sont moins souvent en recherche d'emploi (6 %, contre 12 % en septembre 2021) mais un peu plus souvent ni en emploi, ni en recherche d'emploi, ni en études (10 %, contre 0 % en septembre 2021).

Les situations des décrocheurs issus d'un bac technologique STMG ont également assez peu évolué, si ce n'est moins de jeunes en recherche d'emploi (21 %, contre 28 % en septembre 2021) et plus de jeunes qui cherchent à reprendre des études en avril 2022 (7 %, contre 0 %).

Figure 17 : Comparaison de la situation des décrocheurs entre septembre 2021 et avril 2022, par type de bac (en %)



La somme des pourcentages par barre peut être supérieure à 100% en raison des arrondis.
 Source : Enquête par questionnaire menée auprès des décrocheurs en STS, 2022 - Dapep/Rectorat de Versailles.
 Champ : Bacheliers versaillais 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS versaillaise d'un lycée public ou privé sous contrat sous statut scolaire jusqu'aux congés de Noël, n'étant plus inscrits en STS au sein de l'académie de Versailles en octobre 2021 et ayant déclaré dans l'enquête avoir vraiment abandonné leurs études en STS.

Quant aux décrocheurs issus d'une autre série du bac technologique, ils sont plus souvent en emploi (47 %, contre 38 % en septembre 2021) ou en études (33 %, contre 23 %). Ils ne sont plus en recherche d'emploi (0 %, contre 6 %) et presque plus ni en emploi, ni en recherche d'emploi, ni en études (3 %, contre 16 %).

Tout comme les décrocheurs issus d'un bac technologiques hors STMG, les bacheliers professionnels sont plus fréquemment en emploi en avril 2022 par rapport à septembre 2021, quelle que soit la catégorie de la spécialité du bac (39 %, contre 34 % pour ceux issu d'un bac pro de la production et 38 % contre 29 % pour ceux venant d'une spécialité des services). Ils sont ainsi moins souvent en recherche d'emploi au moment de l'enquête (19 %, contre 24 % pour ceux issus d'une spécialité de la

production et 20 %, contre 28 % pour ceux venant d'un bac professionnel des services). Ainsi, si les situations des décrocheurs issus d'une spécialité de la production semblaient meilleures en septembre 2021 que celles des décrocheurs venant d'un bac professionnel des services, leurs situations sont presque comparables en avril 2022 hormis que ces

derniers sont un peu moins souvent en reprise d'études au moment de l'enquête (18 %, contre 22 % pour ceux venant d'une spécialité de la production) et plus souvent ni en emploi, ni en recherche d'emploi, ni en études (10 %, contre 4 % pour ceux venant d'une spécialité de la production).

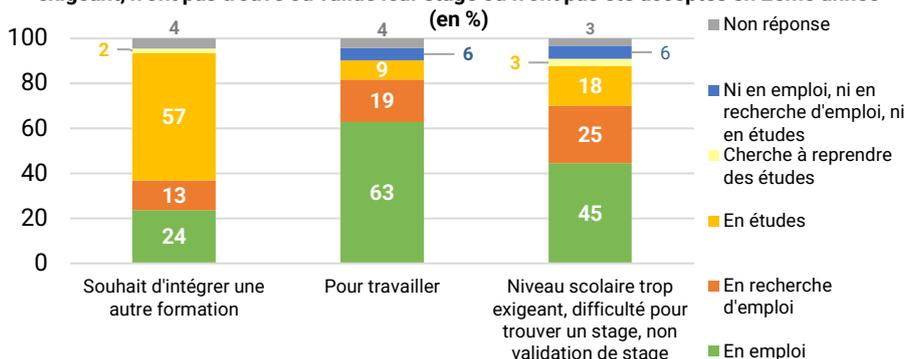
57 % des jeunes qui ont quitté la STS pour intégrer une autre formation sont en études en avril 2022 et 63 % de ceux qui l'avait quittée pour travailler sont en emploi

Les parcours des jeunes après la STS sont assez différents selon les raisons qui les ont poussés à quitter cette formation. Certains avaient déjà un projet en tête au moment de l'abandon de la STS: c'est notamment le cas de ceux ayant déclaré l'avoir quittée pour se réorienter, pour travailler.

57 % de ceux qui ont déclaré l'avoir quittée avec l'intention d'intégrer une autre formation étaient effectivement en études au moment l'enquête, 24 % en emploi et 13 % en recherche d'emploi. Très peu d'entre eux cherchaient encore à reprendre des études à ce moment-là (2 %) (figure 18)⁷.

Parmi ceux qui ont déclaré avoir notamment abandonné leur STS pour travailler, 63 % étaient effectivement en emploi au moment de l'enquête et 19 % étaient en recherche d'emploi. Très peu d'entre eux ont repris des études (9 %).

Figure 18 : Comparaison de la situation des décrocheurs en avril 2021 pour ceux qui ont quitté leur STS pour travailler, reprendre des études, car le niveau scolaire était trop exigeant, n'ont pas trouvé ou validé leur stage ou n'ont pas été acceptés en 2ème année



Source : Enquête par questionnaire menée auprès des décrocheurs en STS, 2022 - Dapep/Rectorat de Versailles.

Champ : Bacheliers versaillais 2019 ayant poursuivi leurs études dans une STS versaillaise d'un lycée public ou privé sous contrat sous statut scolaire jusqu'aux congés de Noël, n'étant plus inscrits en STS au sein de l'académie de Versailles en octobre 2021 et ayant déclaré dans l'enquête avoir vraiment abandonné leurs études en STS.

Par contre, pour ceux qui ont déclaré avoir connu des difficultés pour suivre la formation en STS, soit parce que le niveau scolaire exigé était trop élevé, soit parce qu'ils n'ont pas trouvé ou validé de stage, soit parce qu'ils n'ont pas été acceptés en 2^{ème} année, leurs situations sont plus partagées: 45 % étaient en emploi en avril 2022, 25 % en recherche d'emploi et 18 % en études.

⁷ Les autres motifs d'abandons secondaires non présentés dans ce tableau concernent trop peu de jeunes pour être détaillés de manière fiable selon leur situation en avril 2021.

Méthodologie

Cette étude a été menée de janvier 2022 à avril 2022. Elle a été suivie dans sa conception par un comité de pilotage réunissant des représentants des deux corps d'inspection (Inspection de l'Éducation Nationale et Inspection d'académie-Inspection pédagogique régional), du service académique de l'information et de l'orientation (Saio), de la délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (Dafpic) et des directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise.

I. Les entretiens semi-directifs menés avec les personnels de sept lycées de l'académie de Versailles proposant des STS

Dans l'objectif d'obtenir un panel d'établissements le plus divers et représentatif possible, dix lycées proposant des STS au sein de l'académie de Versailles ont été sélectionnés sur la base de différents critères :

- type et taille du lycée ;
- nombre d'étudiants en STS ;
- indice de position sociale moyen de lycée et celui de des étudiants de STS en particulier ;
- spécialités de STS proposées ;
- autres offres de formation du lycée (CPGE, classe européenne, voie technologique, professionnelle, générale...);
- localisation géographique ;
- taux d'abandon en STS et taux d'accès au diplôme de BTS des élèves de terminale professionnelle des cohortes précédentes.

En complément, il a également été tenu compte des critères suivants pour s'assurer de la diversité des établissements sélectionnés :

- attractivité de la STS ;
- part d'étudiants de STS provenant du même établissement ;
- baccalauréat d'origine des étudiants en STS ;
- profil des personnels enseignants ;
- voies de formation proposées en STS (voie scolaire/apprentissage) ;
- présence d'un dispositif cordée de la réussite.

Après contact avec les proviseurs des lycées concernés, sept se sont portés volontaires pour participer à l'étude.

Un guide d'entretien faisait office de support pour ces échanges, portant principalement sur :

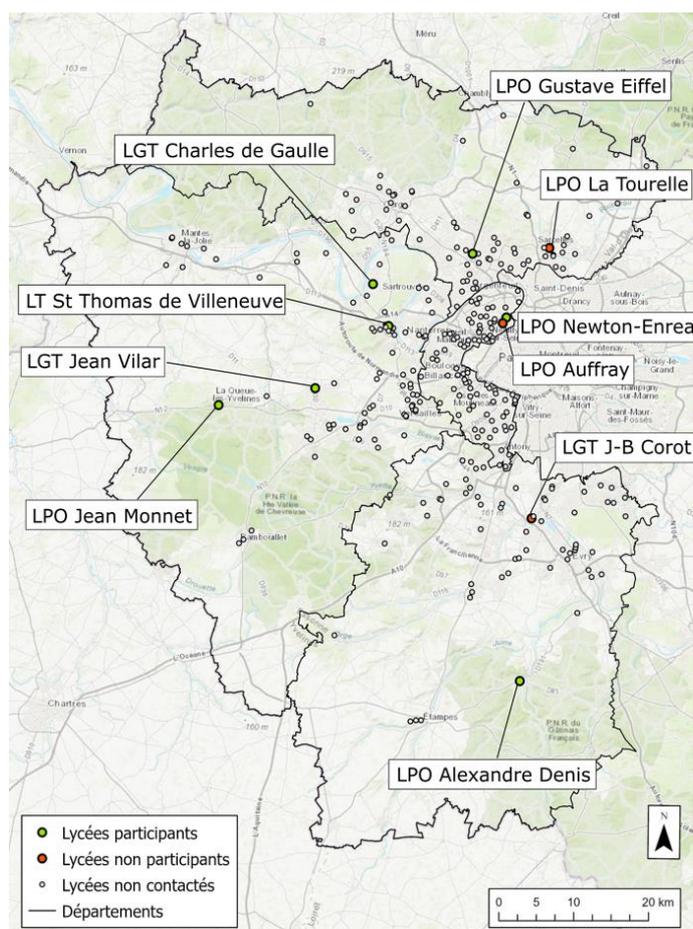
- l'orientation et le recrutement en STS des élèves de terminale ;
- les difficultés rencontrées par les étudiants au cours de leur formation en STS et les accompagnements spécifiques mis en place dans ces établissements.

D'une durée moyenne de 2h, les entretiens ont chacun donné lieu à des comptes-rendus détaillés. Cinq ont été menés en présentiel dans les locaux des lycées et deux en visio-conférence. Ils ont systématiquement réuni :

- un binôme composé de personnels du rectorat (participante Saio : Mélissa Coquelin ; participants Dapep : Saïd Benabdallah, Kévin Boudet, Rémi Billoir, Sylvain Blondeau, Estelle George, Mourad Ghomari, Sophie Lehouelleur⁸ et Stéphanie Mas) ;
- ainsi qu'une ou plusieurs personnes parmi les personnels des lycées concernés ; le plus souvent le proviseur accompagné du directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) mais aussi quelques fois le secrétariat des élèves ainsi que, pour un unique établissement, plusieurs professeurs et étudiants en STS.

Par ailleurs, afin de mieux comprendre les différences qui se jouent entre la voie scolaire et l'apprentissage en termes de décrochage et d'accompagnement des étudiants, un échange a été mené en deux temps en mai 2022 avec le chef de travaux du Centre de formation des apprentis (CFA) de l'AFORPA (Formation automobile en alternance en Ile-de-France) du site de Guyancourt.

Figure A : Lycées contactés pour les entretiens semi-directifs

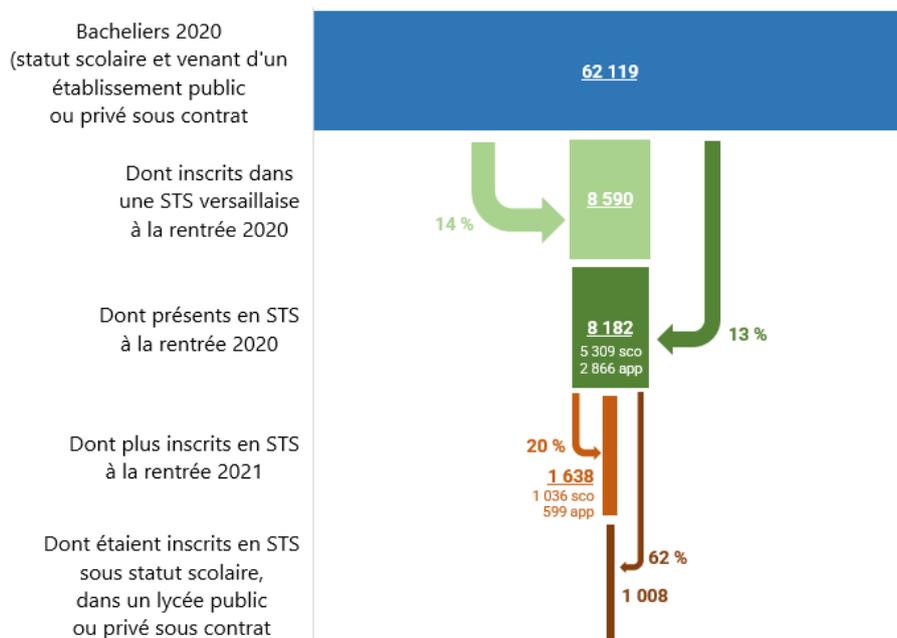


⁸ Ne fait plus partie des personnels du rectorat au moment de la publication de la note.

II. L'enquête par questionnaire adressée aux jeunes identifiés comme décrocheurs

Deux enquêtes par questionnaire en ligne ont été réalisées, avec deux questionnaires distincts : l'un est proposé aux décrocheurs en STS de la voie scolaire et l'autre est proposé à ceux de la voie de l'apprentissage. Les taux de réponse à ces deux enquêtes étant apparus assez faibles au premier abord, les efforts de relance ont été concentrés sur les décrocheurs qui étaient inscrits en voie scolaire. En effet, même si les anciens apprentis avaient plus fréquemment répondu que les anciens scolaires (30 % de réponse avant relance, contre 32 % pour les apprentis), la majorité des répondants ont déclaré avoir poursuivi leurs études en STS en dehors de l'académie ne permettant pas de cibler un nombre de réels décrocheurs suffisant. Cette note n'a donc traité que le décrochage des STS dans la voie scolaire.

Figure B : La population des jeunes interrogés



Champ : Bacheliers versaillais 2020 inscrits pour la 1^{ère} fois en terminale à la rentrée 2019 (hors apprentis).
Source : Suivi de cohorte des bacheliers versaillais dans les STS versaillaises - Dapep/Rectorat de Versailles.

Parmi les 1 638 décrocheurs en STS dans la voie scolaire ou par apprentissage, 1 008 jeunes qui étaient inscrits en STS scolaire dans un lycée public ou privé sous contrat ont été contactés par mail à partir du 9 juin 2022, pour les inviter à répondre par eux-mêmes à un questionnaire en ligne, accessible sur ordinateur, tablette ou smartphone. Ceux dont ni leur adresse mail personnelle ou ni celles des parents n'étaient pas connues ont été contactés préalablement par téléphone pour compléter cette information manquante. Tous les non-répondants ont été relancés deux fois par mail puis une fois par téléphone au cours de la période de mi-juin à mi-octobre 2022 (figure B).

S'agissant d'une enquête non obligatoire, la première question posée avait pour objectif de

recueillir le consentement à la participation à l'enquête. Les refus étant très peu nombreux au départ, ceux-ci ont finalement atteint 11 % des personnes ciblées au fur et à mesure des relances. Ces participations avortées prématurément par refus de donner son consentement n'ont pas été comptabilisées comme des réponses dans le calcul du taux de réponse.

Au final, 305 jeunes présumés décrocheurs ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 30 % après relance. Cela témoigne de la difficulté à les mobiliser sur cette étape de leur parcours dont nous avaient mis en garde les personnels des établissements avec lesquels des échanges ont été menés, d'autant plus si l'arrêt de la formation a eu lieu dès le début de la 1^{ère} année. Ce faible taux de réponse est, notamment, à mettre en lien avec les dires d'une proviseure à propos de l'absence de sentiment d'appartenance de certains jeunes décrocheurs en STS à leur établissement ou à leur formation qu'ils l'avaient intégré(e) « *par hasard, sans projet défini, qui ne se sentaient pas vraiment engagés dans leur formation dès le départ* ». Ceci a été confirmé lors des relances téléphoniques, lorsque de nombreux jeunes ont affirmé ne pas avoir été en STS, puisque cette courte expérience n'a pas compté pour eux, avant de revenir ensuite sur leurs propos quand leur étaient cités le nom de la formation et de l'établissement de leur ancienne inscription.

Ce désintéressement de nombreux décrocheurs s'est traduit par l'absence totale de participation à l'enquête de la part des jeunes ayant décroché pendant le 1^{er} trimestre de leur année d'inscription en 1^{ère} année de STS. Il s'agit ici d'un effet d'autosélection, qu'il n'a pas été possible de corriger (Frippiat, Marquis, 2010). De ce fait, les 16% de jeunes ayant décroché de la STS au cours de cette période ont dû être supprimés de la population d'intérêt. L'étude se concentre donc uniquement sur les abandons ayant eu lieu entre les congés de Noël et le début de l'année scolaire suivante.

Les analyses tirées de cette enquête ne reflètent donc que les déclarations des jeunes ayant arrêté leur STS entre les congés de Noël de la 1^{ère} année suivant le bac et la fin du mois de septembre de la 2^e année suivant leur bac, soit 847 décrocheurs. Le taux de réponse calculé sur cette population restreinte se porte au final à 36 %.

Une pondération a été calculée pour corriger la non réponse totale et rendre représentative, par rapport à la population d'intérêt, les réponses des 305 jeunes ayant participé à l'enquête. Cette pondération a permis de corriger la différence entre la répartition des répondants et celle de la population ciblée par l'enquête selon leur période de sortie de la formation et selon leur type de bac obtenu. Il s'agit des deux seules caractéristiques disponibles sur ces jeunes qui se sont avérées

avoir un impact significatif sur la probabilité de répondre ou non à l'enquête. Les autres caractéristiques individuelles sont apparues non significatives : sexe, origine sociale, mention obtenue au bac, département de l'établissement de scolarisation en terminale, catégorie de spécialité du BTS abandonné, secteur du lycée de la STS, lycée identique ou pas entre la terminale et la STS.

En définitive, les décrocheurs dont les réponses ont été analysées se répartissent en :

- 57 % de garçons et 43 % de filles ;
- 58 % de bacheliers professionnels (38 % diplômés d'une spécialité de la production, 20 % d'une spécialité des services), 25 % de bacheliers technologiques STMG, 10 % de bacheliers technologiques d'autres séries et 7 % de bacheliers généraux.

Si la non-réponse totale à l'enquête a été corrigée, ce n'est pas le cas de la non-réponse partielle à certaines questions car elle est restée réduite. En effet, suite aux mises en garde lors des échanges menés avec les établissements, la taille du questionnaire conçu est demeurée très courte (entre 5 et 10 min pour la réponse). Le peu de non-réponse aux dernières questions posées laissent à penser que, si cette enquête a été marquée par un taux de réponse assez réduit lié au fait que les jeunes interrogés se sont sentis peu concernés par le thème, ceux qui y ont répondu n'ont que très peu été influencé par la difficulté d'y répondre. Leur motivation pour y participer est restée constante durant toute l'auto-passation et il est même fréquent qu'ils aient utilisé la question finale ouverte « *Souhaitez-vous ajouter un commentaire ou apporter une précision à l'une de vos réponses ?* » pour décrire plus en détail les difficultés rencontrées en STS ou leur situation actuelle.

Bibliographie :

- Bradurn N., « Comprendre le processus de question et de réponse », vol. 30, n°12, pages 5 à 16, *Statistique Canada*, 2004.
- De Leeuw E., « To mix or not to mix data collection methods in surveys », vol. 21, N°2, pages 233-255, *Journal of Official Statistic*, 2005.
- Fripiat D., Marquis N., « Les enquêtes par Internet en sciences sociales : un état des lieux », 2010/2 (vol. 65), pages 309 à 338, *Population*, Ined Editions, 2010.
- George E., « 43 % des lycées de la voie professionnelle sont en emploi salarié six mois après leur sortie du système scolaire », n°2, *Notes de la Dapep*, Dapep-Rectorat de Versailles, février 2021.
- George E., « 40 % des élèves de STS issus de terminale professionnelle obtiennent leur diplôme, avec des parcours plus fluides pour ceux venant d'une spécialité de la production », n°7, *Note de la Dapep*, Dapep-Rectorat de Versailles, septembre 2021.
- George E., « Des parcours en section de technicien supérieur plus fluides pour les bacheliers technologiques et généraux que pour les bacheliers professionnels d'Ile-de-France », n°2, *Notes*, Services statistiques des académies de Créteil, Paris et Versailles, juillet 2023.
- Mamari C., « Parcours et réussite en section de technicien supérieur : les indicateurs incluant la session 2021 », n°18, *Note flash du SIES*, Sies-MESR, juin 2022.